

Image not found or type unknown



Demission pour rapprochement familial

Par **goudet**, le **29/02/2008** à **17:03**

Mon ami et moi souhaitons nous pacsés lui a son activité dans les landes et moi dans l'hérault, je suis en cdd reconductible tout les ans et cela depuis huit ans ,je souhaite démissionner pour aller vivre avec lui .Quel sont mes droits aurez droits aux assedics.MERCI POUR VOTRE REPONSE